L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 26 JUILLET 1848.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No 83, rue de Chartres, et No. 13, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 26 JUILLET 1848

CANDIDATS WHIGS.
POUR PRESIDENT
ZACHARY TAYLOR,
DE LA LOUISIANE.
POUR VICE PRESIDENT
MILLARD FILLMORE,
DE NEW-YORK.

Ticket Electoral:

PREMIER DISTRICT	JACQUES TOUTANT.
SECOND DISTRICT	J. PORTEJAMBIN.
TROISIEME DISTRICT	MANUEL J. GARCIA
QUATRIEME DISTRICT	C. ADAMS, Jr.
CINQUIEME DISTRICT	JOHN MOORE.
SIXIEME DISTRICT	JAS. G. CAMPBELL.

Nos voeux sont pour le pays, pour le pays tout entier.—Je desire ardiement et sincèrement que l'homme, quel qu'il soit, qui sera placé à la tête de la Nation, puisse, par une fidèle adhesion à la Constitution, nous rendre heureux à l'interieur et nous assurer le respect les peuples.
Z. TAYLOR.

Je desavoue à jamais, et de la manière la plus formelle, toute pensée de mettre en question les droits de propriété des citoyens du Sud.
MILLARD FILLMORE.

BOUCHERIE ET RESTAURATEUR.—Le club se réunira ce soir, No 81, rue de Chartres. Les membres sont priés de être ponctuels.

ORGANISATION—CLUBS.—Il est temps que les whigs de la Louisiane soient sérieusement à s'organiser. Les locofocos, comme d'ordinaire, ont pris les devants, et mettent en œuvre tous les moyens qu'ils peuvent imaginer pour grossir leurs phalanges. Ils comprennent la nécessité de la discipline, les avantages d'une propagande active, ils comprennent surtout les dangers d'une indifférence apathique, et s'en consacrant au service de la bonne cause tout le zèle et toute l'énergie qu'ils déploient à soutenir des doctrines dangereuses à lotir, et ruineuses, ils deupleraient bien vite de prospérité et des immenses ressources du pays. Mais, hélas! nous en avons chaque jour la preuve, ces idées dans lesquelles ils cherchent à opposer notre système national ne sont pas celles qui conduisent au respect du droit, au maintien de l'ordre et de la paix publique. Nos adversaires sont de bonne foi, sans doute! mais ces tendances du parti auquel ils appartiennent peuvent les entraîner irresistiblement sur une pente fatale. Il y a heureusement pour contrebalancer ces tendances, pour neutraliser une influence qui pourrait être funeste, toute une grande moitié de la nation qui constitue le parti de la modération, le parti d'une sage liberté, le parti de l'ordre à l'interieur et de la paix à l'exterieur. C'est ce parti whig.

Mais il ne s'agit pas de signaler des dangers qui nous menacent gravement qu'un parti contraire saura se conjurer. Il est question en ce moment d'organisation et de discipline. Les whigs sont sûrs de triompher à la Louisiane, mais ils doivent travailler à recueillir la majorité sur laquelle ils ont raison de compter. Le moyen est si simple, si sûr, si facile, même devant un élement hostile, il faut vouloir et se mettre sur ses gardes. Le vote électoral de la Louisiane est assuré au général Taylor, mais notre devoir comme whigs est de faire du nouveau une certaine majorité. Cela n'est possible qu'avec une organisation forte et puissante.

Le premier parti à prendre est de créer des clubs dans toute l'étendue de l'Etat et surtout à la Nouvelle Orleans. Les campagnes nous paraissent sûres, mais dans les grands centres de population il y a une foule de voisins qui ne sont whigs ou démocrates et qui seulement n'ont ticket que des ministres recommandent. Il faut gagner ces indécis à notre cause, il faut leur démontrer que les idées de leurs adversaires, que nous sommes un parti à la fois puissant et raisonnable.

Quant à nos amis de notre avant de se ranger dans chaque, il doivent tous unis et aux autres de se compter afin de savoir s'ils ont la affaire et de quelle force on peut compter. Pour arriver à une parfaite connaissance il est indispensable de former des clubs de district. Que chaque quartier ait son club où les whigs puissent se réunir et se consulter. Cette organisation est la plus efficace. Nous appelons à recours, au majorité du pouvoir. Tay on dans la province d'Orléans se ra à moins que ce ne soit de M. Crossman, notre ami dans dernières élections non élues.

Les CADIANS.—Les whigs des paroisses de la campagne sont pour lui d'enthousiasme et d'ardeur. Vieille de lettres, dit le *Sentinelle et Journal* du 19 et, un merciing whig extrêmement nombreux s'est réuni dans notre village. Tous ceux qui y assistaient, paraissaient bien résolus d'assurer notre triomphe dans la parole de l'Etat qu'ils habitent. Le meeting a été harangué par plusieurs orateurs, puis on a procédé à l'organisation d'un club, et, après quoi, nous l'espérons, sera suivi par tous les autres districts de la paroisse.

LAFAYETTE.—Le Rédacteur Rédacteur Clarke Lafayette est réuni dans notre ville, Jackson, et a marché et le drapeau. Un grand nombre de dames assistaient à l'assemblée. Le meeting a été harangué par le Dr John A. John W. Crockett et M. J. P. Benjamin. On parle d'une autre réunion grande et opes du discours de ce district. Nous espérons que M. Benjamin ira visiter le district qui représente comme un fort. Le beau talent et maîtrise de M. Benjamin, son connaissance approfondie de toutes les questions politiques, sa manière victorieuse de les exposer, en mettent à même de faire beaucoup de bien et d'empêcher beaucoup de mal.

LA DECLARATION DE M. FILLMORE.—Le langage de M. Fillmore sur l'esclavage est si parfaitement clair, incomplétement satisfaisant, qu'il est semblable surtout aux termes ambigus dont se sert M. Cass sur la même question. Ces expressions obscures ou équivoques ne conquièrent jamais de ceux qui cherchent plus à dissimuler, chacune d'eux, demandant un avec une fraseur ou langage, ce, pas plus que vous attribuez à M. Fillmore. Ces paroles, il faut bien de les regarder, ce sont *le désavoue à jamais, et de la manière la plus formelle, toute pensée de mettre en question les droits de propriété des citoyens du Sud.* Maintenant nous devons qu'elles ont été prononcées par M. Fillmore, au sein de la Chambre des Représentants, pendant la session de 1842, à l'occasion d'une pétition pour l'abolition de l'esclavage dans le district de Columbia. Ce discours est reproduit par nous les journaux whigs de plus ouverture de la campagne et en outre, en réponse aux singulières accusations portées contre M. Fillmore. Vous comprenez, n'est ce pas, qu'un homme qui prononce contre toute pensée de mettre en question les droits des propriétaires d'esclaves, ne peut être qu'un franc abolitioniste, un émule de Giddings, de Seward, &c., &c. On nous le répète chaque jour, et il faut bien croire sur parole les ingénieux écrivains qui nous l'assurent. Qu'importe que la raison se révolte contre de pareilles conclusions, croyez toujours; la foi ne commande-t-elle pas de croire aveuglément aux mystères? Eh bien! croyez à l'abolitionisme de M. Fillmore.

Nous avons dit que le discours de ce dernier sur l'esclavage avait reproduit par tous les journaux whigs, mais il est dans les colonnes d'une feuille locofoco qu'on a d'abord fait son apparition. Le *Richmond Enquirer*, croyant faire un tort irréparable à notre candidat à la vice-présidence a compulsé les archives de la chambre des représentants, a feuilleté le volumineux compte-rendu des discours, et y a découvert ces paroles prononcées par M. Fillmore. Il les a publiées à la hâte, probablement sans les lire, et il a mis de la sorte une arme terrible entre les mains des whigs. De semblables erreurs font un bien immense à notre cause; toutes les accusations portées contre M. Fillmore n'ont servi, jusqu'à ce moment qu'à démontrer sa parfaite innocence du crime qu'on lui impute, et il est probable que les feuilles locofocos feront tant et si bien qu'à la fin même les plus aveugles et les plus prévenus se diront dans la sincérité de leur âme: C'est vrai, M. Fillmore n'est pas abolitioniste.

MICHIGAN.—Un démocrate du Michigan, chaud partisan de M. Cass, écrit à la date du 5 juillet à un marchand de New-York:—"En fait de politique, nous savons à peine où nous en sommes ici; nous avons des partisans de Cass, des partisans de Taylor, des partisans de Van Buren. *J'espère* que les premiers seront les plus nombreux, mais il n'est pas improbable que nous perdions l'Etat."

L'*Evening Post* de New-York, après avoir reproduit ces lignes, ajoute: Lorsque, de l'avis les amis les mieux informés du général Cass, le Michigan se montrera infidèle envers celui-ci, il ne peut guère supposer que le candidat locofoco triomphera dans les autres Etats de l'Ouest.

NOUVEAU-MEXIQUE.—Les journaux de Saint-Louis renferment quelques avis du Nouveau-Mexique. Le 24 mai, le général Price se trouvait à Chihuahua. Les Indiens Navajo, battus par le colonel Newby, ont demandé à négocier. Plusieurs dames américaines sont arrivées à Santa Fé avec l'intention de s'y fixer.

WASHINGTON.—Une dépêche télégraphique reçue de Washington, annonce que le comité spécial auquel a été référé le bill de l'Oregon devait faire son rapport au Sénat le 19 du courant. Le comité, il paraîtrait, a tranché sur la question de l'application du proviso-Wilmot. Il est décidé que dans les bills pour l'organisation territoriale de l'Oregon, de la Californie et du Nouveau-Mexique, il ne sera fait aucune mention de l'esclavage.

M. SHUNK.—La santé de cet ex-gouverneur de la Pennsylvanie continue à inspirer de vives inquiétudes. Aux dernières dates une nouvelle hémorragie s'était déclarée.

M. WILMOT.—Ce célèbre auteur d'un *proviso* non moins célèbre, a écrit, à la date du 29 juin: "Je souviendrai M. Van Buren avec toute l'énergie de mon patriotisme, et je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour obtenir que l'on forme dans la Pennsylvanie un ticket électoral en faveur du candidat des *Barnburners*."—Tout locofocoisme est partout menacé.

SINGTRK—Le bateau à vapeur *Little River*, dit le *Shreveport Journal*, a coulé dimanche dernier dans six pieds d'eau, après s'être heurté contre un chicot. On a pu sauver tout le fret.

(Communiqué.)

Les habitans de cette partie du premier district municipal, comprise rue Bourbon, entre les rues de la Douane et Canal, demandent aux honorables membres du Conseil de la Municipalité No 1 s'il y existe un commissaire de police salarié, pour veiller à la salubrité dudit quartier! Depuis plusieurs jours des plaintes continuelles portées à l'honorable Joseph Genois, et lui annonçant que ce quartier est un foyer d'infection par la quantité de rats morts et pourrissans qui jetés sur la voie publique, restent inoffensifs par cette réponse de M. le recorder, que le commissaire de ce quartier est à la campagne depuis deux mois. Nous demandons à M. le Recorder qu'il n'est pas autorisé, en vertu de ses pouvoirs, à pourvoir au remplacement de l'officier qui s'absente sans autorité préalable de se faire remplacer!

PREMIER DISTRICT.

Chronique Locale.

1re MUNICIPALITÉ.—Un mandat d'arrêt a été décerné hier contre un nommé Simon, accusé de vol par M. Fourmestraux, hautbois du théâtre d'Orléans.—Les voleurs ont pénétré hier matin dans le domicile de M. Charles Muller, et y ont commis un vol. La police est instruite.—Trois hommes de couleur, Dugazon Patrom, Lucien et John Dennville ont été arrêtés pour vente introduites avec violence au domicile de M. Jean Fernoulet, rue Bourgogne, et y avoir brisé les meubles.

2me MUNICIPALITÉ.—Michel Connelly a été arrêté hier sous la prévention d'une tentative de vol. Il a été renvoyé pardevant la 1re Cour de District.—William Gleland, prévenu d'avoir adressé de violentes menaces à sa femme, a été sommé de fournir un cautionnement.—La femme Eliza Raymond, qui avait été condamnée par le recorder par mirror Gooding à l'amende et à la prison, pour avoir violé les ordonnances municipales en tenant une maison mal tenue, a été mise hier en liberté par le juge McHenry sur un writ d'habeas corpus porté devant ce magistrat.

Vol.—Le 18 de ce mois, une montre appartenant à M. François Feix, demeurant du dommage et de vol.—Un nommé Antoine Tripper, dénoncé comme l'auteur du vol, a été arrêté par la police. Il a été interrogé par le recorder Genois et renvoyé devant la 1re Cour de District.

VOLEUR PRÉTENDU D'UN VOLONTAIRE.—Andrew McNassat comparaissait hier devant le recorder de la 2e Municipalité, sous prévention d'avoir volé un volontaire irlandais une certaine somme d'argent et un certificat de terre. Il a été renvoyé devant la 1re Cour de District.

NOUVELLE ARRESTATION.—La célèbre Thomas Jefferson, qui a été récemment en liberté par le juge McHenry sur un writ d'habeas corpus, vient d'être arrêté de nouveau par la police de la 2me municipalité, au moment où il offrait en vente une montre que l'on crut avoir été volée.

INCENDIE.—Un incendie a éclaté hier matin, vers sept heures, à Algier, sur la rive droite du fleuve, une petite maison en bois a été entièrement consumée.

CONSEIL DE LA 2me MUNICIPALITÉ.—Séance d'hier soir.—Présidence de l'alderman Goldring.—D'après le rapport hebdomadaire du trésorier, les recettes de la semaine se sont élevées à la somme de $9 574 79; les dépenses à $8 296 29, ce qui laisse une balance dans le trésor municipal de $578 50. Le secrétaire donne lecture d'une résolution passée par le Conseil-Général, recommandant aux différents Conseils municipaux de promulguer leurs ordonnances dans le journal allemand *Die Glocke*. Sur motion de M. Renshaw la résolution ci-dessus est ratifiée.

Le premier lieutenant de police Philip Van Buren demande au Conseil un congé de quelques jours. La demande est accordée.

On lit une communication de M. Hacket, gardien de la maison de travail, priant le Conseil de nommer un comité spécial chargé d'examiner les accusations portées contre lui par le grand-jury. Sur motion de M. Renshaw, cette communication est référée au même comité auquel avait été référé le rapport du grand-jury.

Plusieurs autres pétitions sont lues et référées à différents comités.

M. Renshaw, du comité des finances, rapporte une résolution ordonnant au trésorier de payer différents comptes.—Adopté.

M. Graham, d'un comité spécial auquel avait été référé la communication du grand-jury, portant des révélations contre le gardien de la maison de travail de cette Municipalité, nomme à cet effet un long rapport qui est favorable au gardien. Ce document est ordonné à l'impression, et sera discuté à la prochaine séance.

Le Conseil ajourne ensuite après avoir passé une résolution ordonnant au trésorier de payer les dépenses relatives à la célébration du 4 juillet.

LES JOURNÉES DE JUIN.

Episodes.

Au milieu des actes nombreux de courage et de dévouement que la garde mobile n'a cessé de donner pendant les journées terribles qui viennent de s'écouler, nous nous faisons un devoir de signaler la belle conduite des officiers du bataillon de Rouen. Les officiers restés en disponibilité dans la répartition de leurs hommes dans les autres bataillons de la garde mobile s'empressèrent, dès le 23 au matin, de se mettre à la disposition du général Damesme, qui les répartit dans les 1er et 2e bataillons. Armés d'un fusil, ils rivalisèrent dans les rangs comme simples volontaires et combattirent pendant toute la journée du 23 et une partie de celle du 24 dans le quartier Saint-Jacques, où ils montrèrent un courage qui fixa l'attention du général. Le chef de bataillon Lepître, qui lui-même s'était emparé d'un fusil de munition, demandait à chaque instant les missions les plus dangereuses et s'élançait sur les barricades pour donner l'exemple. Dans une barricade défendue par plus de trois cents revoltés, deux officiers du bataillon de Rouen furent blessés: l'un à la cuisse (il est mort des suites de l'amputation), l'autre au genou, et il est menacé de l'amputation; d'autres officiers de ce bataillon furent également blessés dans les quartiers Saint-Jacques et Saint-Marceau.

Le 25, le capitaine Barbet, de ce même bataillon, a tué d'un coup de pistolet le chef de barricade du clos Saint-Lazare, le sieur Laroque, rédacteur du *Père Duchêne*; son cadavre a été déposé à la mairie d'un arrondissement. Le même capitaine ayant demandé au général la permission de prendre six hommes de bonne volonté, s'élança avec eux sur la barricade et s'en rendit maître le premier.

Le même jour, le capitaine Balcau, dans un autre quartier, enlevait un drapeau en présence des insurgés qui faisaient pleuvoir sur lui une grêle de balles presque à bout portant.

Le 26, le jeune sous-lieutenant Prévost, après avoir, près de la Bastille, sauté l'un des premiers par-dessus quatre à cinq barricades, dit au général qui commandait la colonne: "Voici un drapeau, il me le faut! et s'élançant au pas de course en criant en avant, il alla arracher le drapeau et essuya plus de cent coups de fusil. Il a eu le bonheur de n'avoir pas été atteint et de précipiter de cette manière l'enlèvement de cette barricade qui était très meurtrière.

Il est allé présenter le drapeau au président de l'Assemblée nationale.

Voici quelques détails qui serviront à compléter ceux que nous avons donnés sur les opérations militaires du général Lamoricière dans le faubourg du Temple.

Le 23 au soir ce général se rendit sur le lieu du combat et arriva à l'entrée de la rue du faubourg. Les belles parties des barricades élevées de l'autre côté du canal illionnaient toute l'étendue de la rue et allaient porter la mort jusqu'au boulevard. Les troupes étaient rangées des deux côtés et n'osaient s'engager dans le faubourg.

Le général, après s'être avancé suivi d'un seul aide-de-camp jusqu'à l'entrée de la rue, s'amusa longtemps sous une pluie de balles la position des insurgés, et il fit ses dispositions pour les enlever; le lendemain au point du jour. Toutefois, il s'agissait de se rapprocher du point tournant jeté sur le canal afin d'être plus à portée de canonner les barricades. A cet effet, il fit réunir une grande quantité de balles de laine, qui, superposées, permirent aux troupes de s'avancer et serviront de rempart pour les bivouacs de nuit.

Le lendemain, à trois heures du matin, l'attaque des barricades commença. Après quelques coups de canon, le général Lamoricière qui avait hâte d'abréger la lutte, ordonna l'attaque à la baïonnette. Les têtes de colonnes se formèrent. Elles étaient composée du 29e de ligne, du 20e bataillon de la garde mobile et du 6e bataillon de la 1re légion. Les deux premières barricades furent enlevées sans de trop grandes pertes; mais la troisième, celle qui avait été dressée à la hauteur de la rue Saint-Maur, arrêta longtemps les colonnes et coûta la vie à plus de 60 hommes. C'est là que fut mortellement frappé le commandant du 6e bataillon de la 1re légion, M. Dussé, qui s'était avancé un des premiers pour l'escalader; c'est là aussi que périt le commandant Mocé du 29e de ligne.

Une fois maître de ce formidable rempart, le général Lamoricière porta sa colonne vers la barrière et fit braquer son artillerie dans la rue Saint-Maur, de manière à prendre en écharpe la barricade de Ménilmontant. L'effet de cette heureuse manœuvre d'artillerie fut rapide et décisif: en peu d'instans toute la partie qui s'étend des barrières de la Courtille et de Ménilmontant jusqu'au canal fut dégagée complètement.

Parmi les épisodes qui ont marqué l'attaque du clos Saint-Lazare, qui a duré plus de vingt-quatre heures, on doit signaler la défense de la barrière Poissonnière par le 5e bataillon de la 1re légion, samedi dernier.

C'est à quatre heures, que soutenues par une batterie d'artillerie, cinq compagnies de ce bataillon arrivèrent sous le feu des insurgés qui occupaient encore une barricade en dégà de la barrière. Deux coups de canon firent reculer les assaillans; après quoi la première légion se précipita avec tant d'impétuosité sous le feu de l'ennemi, que la batterie fut laissée en arrière et paralysée.

L'exemple fut noblement donné par les officiers de la sixième compagnie, qui arriva la première à la barricade, précédée du lieutenant Kattier, suivi de très près par le capitaine Lanjuinais et par les lieutenans Baudin, le Bourdais et Dumont. Ces braves, escortés de quinze à vingt hommes, entamèrent au pied de la barricade le feu, qui fut soutenu pendant quatre heures et demie par le deuxième bataillon. Le commandant Roger, de la deuxième légion, contribua à l'action avec une valeur presque imprudente, aussi qu'un volontaire, qui, sans aucune arme que sa canne et en habit bourgeois, semblait se jouer des périls qu'il excitait à braver. Ce bourgeois était le général Moline de Saint-Yon.

Les nombreuses pertes de la 5e compagnie n'attestent que trop la part qu'elle a prise à cette affaire. Parmi les victimes, nous citons officiellement M. Thouin et le caporal Charre, tués dès le début; puis MM. Kosminski, polonais, et Franmet, frappés chacun d'une balle dans la poitrine; ils expirèrent encore. MM. Dépre, Haugou, Bourgeois, Carré, Delnup et de Rémusat fils, ont eu outre trois d'assez graves blessures. La 6e compagnie a vu tomber dans ses rangs deux artilleurs, un garde mobile et un garde républicain qui avaient pris place au milieu d'elle.

Nous recevons le récit suivant de la prise des barricades de la Villette:

Hier 26 juin, six compagnies de la 3e légion, à midi, sous les ordres du brave commandant Dubochet, se rendirent à la Villette, où étaient concentrés les derniers foyers de l'insurrection; à l'arrivée du bataillon hors des murs d'enceinte on pouvait entendre une légère fusillade engagée entre les braves gardes nationales d'Amiens et de Rouen, qui depuis leur arrivée à Paris avaient constamment suivi ces insurgés dans leurs divers retranchements.

La tête du bataillon s'arrêta bientôt en parlementaire à distance d'une première barricade, tandis que la 7e compagnie qui se trouvait à l'arrière-garde, commandait les capitaines Leboucher et Picard, reçut l'ordre de tourner la position; on disposa à l'avant quelques éclaireurs, les meilleurs tireurs, et dirigés par les indications éclairées de l'officier d'état-major Croulebois. A son arrivée à la rue de Flandre la petite colonne qui s'approchait de la barricade composée de charrettes et de tombereaux; elle n'était point défendue, mais de nombreux insurgés se montraient à une deuxième barricade plus élevée et formée de pavés: un tonnerre qui surmontait et dominait flottait un drapeau, et la compagnie arriva au pas de course. Alors deux gardes mobiles, un sergent de la garde nationale d'Amiens, un garde à cheval, deux gardes nationaux et un sous-lieutenant, Ed. Renard, de la 7e compagnie, se glissèrent en éclaireurs le long des maisons, et, trichant des infractionnées des portes cochères et des cheminées, arrêtèrent à petite portée de fusil de la barricade, où bientôt un homme placé en vedette à la lucarne d'une maison élevée, faisant des signaux aux insurgés, et paraissant les engager du geste à venir en plus grand nombre défendre la position. Le son d'une cloche tint ce jeune à ses guetteurs. Un coup de fusil fut envoyé à ces insurgés; ce fut le signal du combat. La fusillade s'engagea; la barricade fut enlevée à la course, escaladée en un clin d'œil, et le brave garde national Renard s'empara du drapeau. Les insurgés, étonnés de cette audace, s'enfuirent abandonnant leurs armes; ils perdirent trois hommes à cette affaire, plusieurs autres furent blessés, un seul fut prisonnier. Deux autres barricades également défendues se trouvaient à petite distance; elles furent à leur tour emportées. Le garde national Alexandre Ed, emporta le drapeau de la seconde; et de la troisième fut pris par l'ouvrier Louis Guérin, tous deux de la 7e compagnie. Ce fut sur cette dernière que fut blessé de trois chevrotines au bras le sergent Ogier.

Les autres forces débouchèrent bientôt par d'autres rues, et atteignirent à une pareille formidable position des barricades de la Villette élevée contre les grilles jusqu'à leur sommet. De nombreuses arrestations eurent lieu dans les laitiers de l'octroi, dans les postes qu'occupaient les insurgés et dans les maisons environnantes. Beaucoup de ces hommes étaient nuls de poudre, d'autres étaient ivres, des centaines de fusils chargés de balles hachées, de lingots de plomb, de chevrotines, furent trouvés abandonnés. La place ne fut quitte que la nuit.

A dix heures du soir le bataillon rentrait dans Paris rapportant ses nombreux trophées aux acclamations de la population entière.

NOUVELLES DES DÉPARTEMENS.

Toutes les nouvelles des départemens sont bonnes. A Marseille, la tranquillité est complètement rétablie. Le 24, des menées ont voulu empêcher les ouvriers de reprendre du travail dans les ateliers nationaux. Mais tin'on'ont pas été écoutés. Les ouvriers eux-mêmes ont demandé à l'autorité qu'elle envoyât, dans certains chantiers, des piquets pour les protéger contre les entreprises des fauteurs de désordre. On évalue à cent cinquante, dans la garde nationale et dans l'armée, le nombre des victimes des derniers troubles. En attendre de la barricade Castellane, un des cent vingt braves qu'avaient respecté les balles des Arabes à la défense de Muzagran, a reçu la mort par une balle française. Sergent dans la garde nationale de Marseille, il s'était élancé sur le tout d'une manière pour sauver un homme qui lassait un feu meurtrier sur la troupe. Confondu avec l'ennemi, il a reçu une décharge et est tombé sur le pavé.

A Lyon, le 25, les ouvriers des chantiers nationaux ont été conforqués par des affiches industrielles s'a réunir le 26 au soir sur la place de la Croix-Rousse. Ces affiches ont été arrachées. Le 26, on remarquait des petits groupes au coin des rues, mais il n'y avait pas la moindre agitation. La réunion de la Croix-Rousse a été contremandée.

A Bordeaux et à Brest, la procession de la Fête-Dieu a eu lieu sans que la tranquillité ait été troublée.

On assure qu'à Reims des émeutiers, travaillés par les lacions, mais privés d'armes, s'étaient proposé d'incendier la ville et les nouvelles de Paris étaient favorables à la cause de l'insurrection. Ils devaient faire leur coup le jour où la malle-poste n'arriverait pas; c'était le signal, convenu.—Grâce à Dieu, ils n'ont eu ni l'occasion ni les moyens d'accomplir ce sinistre projet.

LA COMMISSION DE CONSTITUTION.

La commission de constitution, nommée le 19 mai, est restée un mois pour préparer le projet présenté par M. Armand Marrast dans la séance du 19 juin.

M. de Cormenin, son président, a rédigé lui-même les bases de la nouvelle constitution. M. Vorhaye a tenu pendant tout le temps le procès-verbal des séances. M. Marrast a rédigé la plus grande partie des articles et a été nommé rapporteur sur le refus de M. Cormenin.

C'est M. de Cormenin qui a proposé les trois ou quatre principes qui servent de base à la nouvelle constitution. Il s'est surtout appliqué à faire adopter le suffrage universel, une assemblée unique, un président élu pour quatre ans par la nation entière; c'est lui aussi qui s'est prononcé pour l'interdiction du remplacement militaire.

M. de Cormenin a été moins heureux sur l'incompatibilité absolue du mandat de représentant avec toute fonction publique, sur l'abolition de la peine de mort en toute matière, et enfin sur l'interdiction d'un chapitre consacré aux relations extérieures, pour déclarer que la France ne veut intervenir en aucune manière dans la forme du gouvernement des autres nations. Après de longues discussions et un examen approfondi, ces trois propositions ont été repoussées.

La commission a été unanime pour adopter la création d'une présidence unique. Plusieurs membres auraient voulu exclure des fonctions de président les généraux de brigade et de division ayant exercé des commandemens en chef. D'autres étaient d'avis de préciser certaines conditions d'éligibilité. M. Marrast a proposé de confier l'élection du président à l'Assemblée nationale, sur une lute de trois candidats nommés par le peuple entier, et au scrutin secret.

C'est M. Coquerel qui a proposé et fait adopter, par la grande majorité de ses collègues, la création d'un vice-président de la République.

MM. Dupin, Vivien, Odilon Barrot, Gustave de Beaumont, de Tocqueville, Dufaure, ont puissamment aidé la commission dans les discussions qui se sont élevées dans son sein sur divers points du projet, tels que la formation du conseil d'état politique; l'application du jury aux matières civiles, la création d'une juridiction spéciale pour le règlement des conflits entre les autorités judiciaires et administratives, le droit au travail, la liberté de la presse; etc. L'idée du jury de la haute cour appartient à M. Woirhaye, cette du conseil d'état politique à M. Vivien, celle du jury civil à M. Odilon-Barrot.

On ne pense pas que la discussion générale et publique du projet de constitution commence au sein de l'Assemblée nationale avant les derniers jours du mois.

ALGER.

—On écrit d'Alger, le 22 juin:

"Hier et avant-hier nous avons eu ici nos ressemblemens. Voici le motif qui les a occasionnés: Le samedi 17, le paquebot *le Sphinx* n'est arrivé de Marseille qu'à sept heures du soir, au lieu d'arriver à midi, heure ordinaire. Les passagers, que le public va toujours attendre aux échelles, sont apportèrent, comme officielle à Marseille, le 15, la nouvelle que la commission exécutive s'était retirée et était remplacée par une nouvelle commission de trois membres.

"De plus, le commandant du Sphinx alla communiquer officiellement cette nouvelle au gouverneur, comme ayant vu la dépêche à Marseille au moment de son départ. Dans la nuit, l'autorité crut devoir faire imprimer cette nouvelle, qui fut affichée le lendemain matin dimanche, jour des élections; le journal l'*Akbar* la publia également le même jour.

"Avant-hier 30, la frégate de Toulon apporta les journaux de Paris jusqu'au 15. Quel fut l'étonnement du public en n'y trouvant pas confirmée la nouvelle communiquée par les autorités! Le soir, vers neuf heures, des groupes animés se formèrent sur la place du Gouvernement. La nouvelle fut commentée, et en un moment la foule se dirigea vers les bureaux de l'*Akbar*, afin, disait-elle, de briser ses presses. Aussitôt quelques pelotons de troupe de ligne furent appelés; le commissaire central intervint et fit au rassemblement plusieurs sommations de se disperser, avec accompagnement de roulemens. Ces sommations restèrent infructueuses jusqu'à ce qu'enfin l'heure avancée de la nuit aidant, les mutins mieux que ne l'auraient fait les baïonnettes.

"Hier 21, l'autorité donna l'explication des faits par une nouvelle affiche; malgré cela, une pétition à l'Assemblée Nationale, demandant une enquête, a été rédigée par quelques individus qui cherchent à jouer ici le rôle de meneurs politiques, et circule dans les cafés; vers le soir, de nouveaux groupes animés se sont encore montrés sur la place; mais rien de grave ne s'est produit.

"Le gouverneur général Changarnier s'embarque aujourd'hui pour se rendre à l'Assemblée Nationale. Le gouvernement intérimaire reste confié au général Marey-Monge."

ITALIE.

Depuis qu'il nous a été impossible d'entretenir nos lecteurs de la situation extérieure aucun événement décisif n'est survenu en Italie. On a parlé, il est vrai, de l'intervention de gouvernement français pour amener un traité de paix entre l'Autriche et Charles Albert sur les bases de traité du Campo-Formio. Ce bruit ne nous paraît pas mérieux. La république française ne saurait offrir son concours à une transaction contraire au principe des nationalités. Que les Italiens, s'ils désespéraient de la victoire, consentissent à laisser pour un temps indéterminé la Vénétie sous une domination étrangère, ce serait un malheur auquel la France ne serait pas nécessairement tenue de s'opposer, mais ce malheur elle ne l'appellera ni de ses vœux ni de son influence. La situation n'est pas telle d'ailleurs que Charles Albert ait été obligé de faillir à l'engagement qu'il a pris de ne remettre l'épée au fourreau que lorsque l'étranger aurait évacué complètement le sol italien. Rudetzki a fait un mouvement rapide et heureux qui lui a livré la ville ouverte de la Vénétie, mais l'armée sardinne tient toujours Mantoue en échec et menace toujours Vérone du sort de Peschiera. Une lettre de Cannes annonce même que Vérone est prise et que la canonnade a lieu en ce moment. Le fait est douteux. Nous croyons la nouvelle au moins prématurée, mais l'activité avec laquelle s'exécute en Piémont la levée du contingent de vingt mille hommes appelés sur les trois dernières classes prouve assez que Charles Albert ne songe point en ce moment à faire la part de l'ennemi.

Le rappel de l'armée napolitaine est un événement favorable aux Autrichiens; toutefois il ne faut pas en exagérer la portée. Le général a perdu la Sicile, et toutes les nouvelles qui nous sont parvenues et nous parviennent encore aujourd'hui par les journaux italiens confirment les nouvelles que nous avons données d'après les correspondances de Naples du 14. Naples, il a bien réellement été battu, fait prisonnier et envoyé en Sicile; les provinces sont bien loin d'être en insurrection ouverte contre le roi qui il ne reine, dit-on, que de nom, et Naples va forcer son abdication au profit du prince royal, si la nouvelle pas trop tard. L'influence autrichienne sera définitivement expulsée de Naples comme elle l'a été de Rome, et c'est la faute pour l'armée de Radetzki que de Naples qui doit, et l'on sait en profiter, être sous peu prématurément autre d'une défaite matérielle.

Il ne saurait se dissimuler, cependant, que la situation de Rome est, depuis quelques jours, bien bonne depuis quelques jours par un retour des scrupules religieux de Pie IX. Le pape rétrograde à réussi à persuader au pape que remettre le directoire de la politique à un laïque, c'était trahir le trône de l'Eglise. Mamiani, ministre, a jusqu'à Pie IX de considérer qu'il s'agissait, non des affaires de l'Eglise, mais de celles de l'Etat, il est demeuré convaincu qu'il avait fait à ce pape une concession que sa conscience l'obligeait à la refuser.

Le Contemporaneo du 19 annonce que le comte Mamiani, président effectif du cabinet, a donné sa démission. Une crise ministérielle est donc imminente. Le comte Mamiani est pour la démolir, car plus on avance, plus on se heurte à l'impossibilité de concilier les devoirs du prêtre chrétien avec les exigences de la politique, et si l'Etat devient libre, comme il n'en pas permis d'en douter, l'Eglise aura été le dernier pape exerçant le gouvernement temporel. Il aura rendu ainsi à sa patrie un immortel service en l'appelant à l'indépendance, et il aura servi son nom illustre glorieux, rappelé l'Eglise dans les voies du Christ en la délivrant des chaînes de la politique.

PRUSSE.

Le roi a confié à M. Hansemann la mission de composer un cabinet, mission dans laquelle M. Camphausen a complétement échoué. Tous les ministres nommés ont donné leur démission; il paraît toutefois que le général Schirkstein, récemment appelé au département de la guerre, fera partie du nouveau cabinet. Les séances de l'assemblée ont été prorogées jusqu'au 27. Cette mesure a motivé de la part de plusieurs députés la lettre suivante, qu'ils ont adressée le 22 au président de l'assemblée, dont les journaux du 25 ne font pas encore connaître la réponse:

"Monsieur le président,

"Depuis la retraite du ministère Camphausen, il circule des bruits si effrayans, tant en ce qui concerne les affaires intérieures que celles du dehors, que nous, soussignés, membres de l'assemblée nationale, nous considérons comme un devoir envers nos commettans de nous rendre à notre poste pour tâcher de connaître ce qui se passe et de veiller à la sûreté de l'assemblée nationale, nous demandons que